

# La filière liège en Aquitaine, une filière d'avenir

par Lucie MATHIEU-JENSSONNIE

*Nous n'avons que très peu eu l'occasion de parler de la suberaie d'Aquitaine dans nos pages, or l'exploitation et la transformation du liège se sont développées dès le XIX<sup>e</sup> siècle dans cette région, en raison de la proximité des vignobles bordelais et de la présence spontanée de chênes-lièges. Après l'effondrement de ce secteur au cours du XX<sup>e</sup> siècle, peu de personnes savent qu'il existe encore une filière liège à l'heure actuelle dans les Landes et le Lot-et-Garonne. En 2000, les récoltes ont repris, sous l'impulsion d'une association, Le Liège Gascon. Où en est-on aujourd'hui ?*

1 - Inventaire forestier départemental, Landes, IV<sup>e</sup> inventaire, 1999, IFN, 2003 MAAPAR

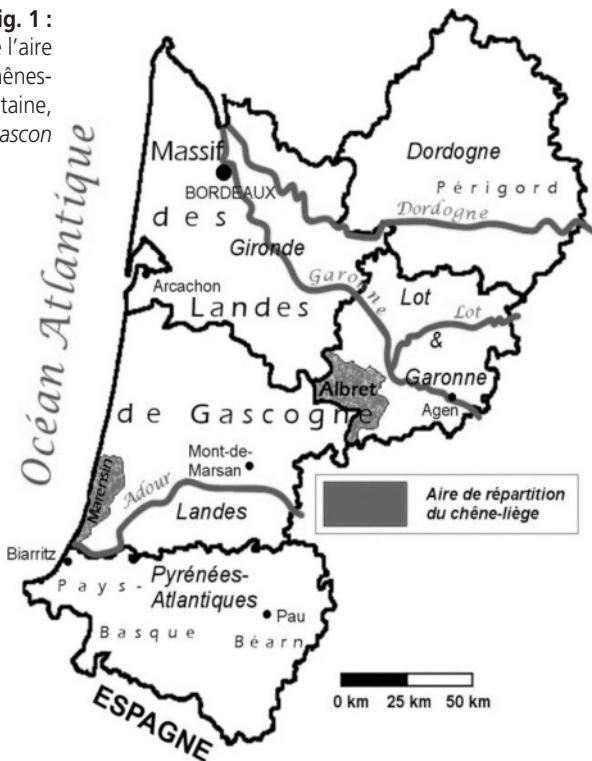
## Introduction

L'Aquitaine bénéficie d'un contexte favorable au développement des chênes-lièges bien que sa pluviométrie annuelle en fasse un cas à part dans l'aire de répartition du chêne-liège. Le chêne-liège se retrouve dans deux régions distinctes d'Aquitaine : le Marensin et le Néracais. Le Marensin est une zone de 36 825 ha située au sud-ouest des Landes<sup>1</sup>, le Néracais est une zone de 80 664 ha située en Lot-et-Garonne autour des villes de Mézin et Nérac, et qui se prolonge dans le Gers. Cette zone est traversée par de nombreux cours d'eau dont la Baïse utilisée autrefois pour transporter le liège au port de Bordeaux.

Les températures annuelles moyennes sont de 13°C, on compte moins de 30 jours de gel par an dans le Marensin et plus de 60 dans le Néracais. La pluviométrie annuelle moyenne est supérieure à 1200 mm dans le Marensin et supérieure à 700 mm dans le Néracais ; dans les deux cas les pluies sont bien réparties tout au long de l'année.

Dans le Marensin, le sol est un podzol peu évolué d'apport éolien, bénéficiant d'un excellent drainage grâce à la présence d'anciennes dunes et d'un important réseau de lacs formé par le déplacement de l'Adour au cours des siècles. Le sol sableux et profond est relativement acide (pH compris entre 4,5 et 6), la forêt occupe 69% du territoire. Dans le Néracais, on rencontre plus facilement un sol argilo-limoneux à dominante agricole (76% de la superficie contre 13,8% pour les boisements).

**Fig. 1 :**  
Carte de l'aire de répartition des chênes-lièges en Aquitaine,  
Source Liège Gascon



Historiquement ces régions étaient très productives en liège. Le canton de Soustons produisait par exemple, en moyenne, 10 000 kg de liège par an en 1922<sup>2</sup>, nous savons également qu'en 1927 la production annuelle de bouchons dans les Landes est de 1500 t<sup>3</sup>. Ce dynamisme s'explique par la proximité du vignoble bordelais, la proximité des ports de Bayonne et Bordeaux qui permettent les échanges avec la Méditerranée et l'existence de peuplements de chêne-liège (à 5000 ha en 1860 en Lot-et-Garonne<sup>4</sup>).

2 - Lettre d'Emile Nougaro, Maire de Soustons, au consul des Etats-Unis à Bordeaux, le 2 mai 1922, archives de Soustons, dossier 2N31

3 - Les suberaies d'Aquitaine : entre enjeux patrimoniaux et relance économique, JY PUYO, *Sud-Ouest Européen* n°30, Toulouse, 2010, p. 60

4 - Pompignan 1862 in Les suberaies d'Aquitaine : entre enjeux patrimoniaux et relance économique, JY PUYO, *Sud-Ouest Européen* n°30, Toulouse, 2010, p. 58

5 - Archives communales de Soustons, Dossier 2N31

Toutefois, si les pôles de transformation du liège aquitain sont apparus très tôt, ils ont également connu une diminution considérable de leur activité dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce déclin a été amorcé dès le XIX<sup>e</sup> siècle ; en effet, un hiver très rigoureux en 1830 et la loi du 19 juin 1857 qui oblige à enrésiner les terres, vont conduire à un manque de matière première pour cette industrie qui sera contrainte d'importer son liège. Les récoltes de lièges locales sont peu à peu délaissées au profit du liège d'importation, notamment du liège « colonial », sa qualité se déprécie et, en 1965, a lieu la dernière adjudication de liège récolté à Soustons<sup>5</sup>.

Parallèlement au délaissement du liège local, on observe dans l'entre-deux-guerres, une disparition des petits ateliers et, depuis les années 1950, on constate une lente déliquescence du tissu industriel local.

A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le bilan de la filière liège en Aquitaine était peu reluisant, les chênes-lièges ne subsistent plus qu'à l'état anecdotique en Lot-et-Garonne, la qualité du liège landais est, quant à elle, fortement dépréciée et les industries locales se font rares.

L'activité de transformation est présente au travers de six entreprises dans les Landes et d'une en Lot-et-Garonne. Les activités représentées sont diverses : production de liège aggloméré ; fabrication de spécialités en liège naturel et aggloméré ; fabrication, finition et commercialisation de bouchons ; négoce de liège isolation. Le liège utilisé provient pour partie du recyclage des bouchons, pour partie de liège de forêt importé, en règle générale, du Portugal ou d'Espagne.

Cette filière représente 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et une centaine d'emplois dans les Landes, loin derrière le millier de travailleurs comptabilisés en 1920.

## Les initiatives locales de relance des exploitations de liège de 2000 à 2004

Face à la hausse des cours mondiaux du liège et à la raréfaction de leurs confrères, les liégeurs locaux se sont posés la question de l'utilisation du liège landais. Ces interrogations ont débouché sur la reprise des récoltes de liège dès 2000. Entre 2000 et 2004, 129 tonnes de liège ont été récoltées sur des parcelles communales. A la main d'œuvre non pérenne du début, étudiants, ou chercheurs d'emploi, se sont substitués des leveurs de liège polonais.

Cette initiative a permis la relance d'une exploitation et d'une transformation locale du liège dans les Landes, mais il n'y avait pas de vision d'ensemble du développement de la filière et du territoire. Le lien avec les propriétaires privés, majoritaires sur ce territoire n'existe pas. Il a donc été décidé de structurer cette entreprise afin de consolider l'action de relance et de l'inscrire dans un développement plus global de la filière.

On notera que rien n'a été mené en Lot-et-Garonne durant cette période, les chênes-lièges ne subsistent plus en nombre suffisamment important pour permettre une remise en production à l'heure actuelle.

## La structuration de la filière liège gasconne

### ***Création de l'association "Le Liège Gascon"***

Le 18 juillet 2005, les six entreprises landaises de la filière liège créent "Le Liège Gascon", dans le but de coordonner et développer un programme d'actions visant au développement de la filière locale. L'objet du Liège Gascon est d'inventorier et faire connaître le potentiel des suberaies d'Aquitaine, de préparer et d'organiser les récoltes annuelles, de développer la connaissance de la filière, de faire le lien entre propriétaires forestiers et transformateurs de liège et de préserver et développer le savoir-faire local.

Aujourd'hui, cette association compte cinq membres dont un en Lot-et-Garonne : les entreprises Agglolux-cbl, Au liégeur et Liégisol de Soustons (40), l'entreprise ALM Aliécor de Castets (40) et l'entreprise HPK liège de Lavardac (47). Son action est soutenue par le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général des Landes et la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud. L'association compte également un nombre important de partenaires techniques tels que le Pays Adour Landes Océanes, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) d'Aquitaine, la Chambre d'agriculture des Landes, le Groupement de productivité Sud Landes ou encore la Chambre de commerce et d'industrie des Landes.

Une fois l'association constituée, un programme d'actions devait être défini, un inventaire de la ressource a permis de préciser les axes stratégiques d'intervention.

### ***Réalisation d'un inventaire de la ressource dans le Marensin<sup>6</sup>***

Le Centre de productivité et d'action forestière d'Aquitaine, a réalisé un inventaire des chênes-lièges en 2005, sur la zone forestière du Marensin. Le but de cet inventaire était de connaître le potentiel réel de la suberaie landaise dans la mesure où le nombre de chênes-lièges observés semblait supérieur au résultat de l'Inventaire forestier national (IFN). En 1999, l'IFN recensait 488 ha de chêne-liège en essence principale, dont 311 ha en forêt privée. La spécificité du Marensin fait que le chêne-liège est rare-

ment présent en essence principale, on le retrouve plus volontiers en sous-étage de peuplement de pin maritime, en lisière ou en îlots. D'autre part, la faible superficie de la zone d'étude ne permet pas à l'IFN d'obtenir des résultats fiables dans le Marensin.

Ainsi en 2005, un inventaire a été réalisé en plein, hors forêt publique (la forêt est privée à 90% sur cette zone), en milieu boisé ainsi qu'en milieu urbain et périurbain. L'ensemble des pistes et routes de la zone a été parcouru de façon systématique, la localisation des arbres en sous-étage excluant le recours à la photographie aérienne.

Les caractéristiques suivantes sont notées : circonférence, hauteur moyenne du canon, caractéristique du liège, état sanitaire, opportunité de la récolte, compression moyenne des houppiers, état prépondérant de la mère, position topographique, nombre de chênes-lièges, type de station hydrique ainsi que la tranche d'âge du peuplement de pin maritime le cas échéant. L'ensemble de ces données est estimé à l'œil.

Quatre types de formation ont été recensés, les peuplements, les alignements, les airial et les arbres isolés.

Seule la ressource exploitabile et accessible a été comptabilisée, au total, 145 500 chênes-lièges de plus de 50 cm de circonférence ont été comptabilisés. 83% de ces chênes-lièges se trouvent dans des peuplements forestiers essentiellement sur landes mésophiles et xérophiles (Cf. Photo 1).

6 - Inventaire de la ressource en liège dans les forêts privées du Marensin, Rapport Final, décembre 2005, CPFA.

#### **Photo 1 :**

Peuplement de chênes-lièges le plus fréquemment rencontré dans le Marensin : chênes-lièges en sous-étage d'un peuplement de Pin maritime sur landes mésophiles, photographie prise à Capbreton (40)

Photo Le Liège Gascon ©



Sur les 36 825 ha du Marensgin, on compte 2300 ha de chêne-liège, près de la moitié a une densité faible, inférieure à 50 t/ha et 250 ha ont une densité supérieure à 100 t/ha. 41% des arbres ont une circonference comprise entre 90 et 100 cm.

Au-delà des informations technique indispensables, cet inventaire a permis d'identifier les enjeux desquels va découler le programme d'actions de l'association : poursuivre et identifier les efforts de conservation du chêne-liège, développer les lisières et les chênes-lièges dans les pentes et développer une subériculture propre aux caractéristiques des landes.

La localisation de la ressource, en sous-étage des pins maritimes, n'est pas un bon pronostic pour l'avenir des chênes-lièges. En effet, bien que les pratiques évoluent dans le bon sens, les feuillus sont trop souvent éliminés ou gravement endommagés au moment des coupes rases de pin. La volonté de reprendre les récoltes locales a donc un intérêt, mais à condition de mettre en place des actions de développement et de conservation.

Il existe un ensemble d'éléments favorables à la relance de cette activité, le chêne-liège est en effet un élément de biodiversité, un gage de gestion durable, un atout paysager et un patrimoine local. Sa présence est bénéfique au pin maritime à bien des égards.

De plus, la quantité de la ressource justifie la relance de l'exploitation, l'étude écono-

mique réalisée ayant démontré que 25% de la matière première des entreprises locales pourraient potentiellement être fournis par le liège landais.

Les Landes bénéficient par ailleurs, de plusieurs atouts qui facilitent l'exploitation du liège : il n'existe pas de maquis impénétrable, le réseau de pistes est très bon, le relief y est peu accidenté et la régénération naturelle est excellente.

L'ensemble de ces éléments confortent les industriels dans les choix et, chaque année, depuis 2006, un programme d'actions annuel est défini pour relancer la filière. La stratégie de relance est axée sur deux thèmes principaux : valoriser l'existant et développer la filière pour l'avenir.

### Les missions et actions du Liège Gascon

L'association "Le Liège Gascon" est la cheville ouvrière de la remise en production du liège en Aquitaine. Plusieurs actions ont été menées depuis 2005 : formation d'une main d'œuvre locale par l'Institut méditerranéen du liège, organisation d'une récolte annuelle de liège (36 tonnes ont été récoltées entre 2006 et 2011), rédaction d'une Charte de bonnes pratiques de la récolte.

23% liège mâle



4% de liège femelle



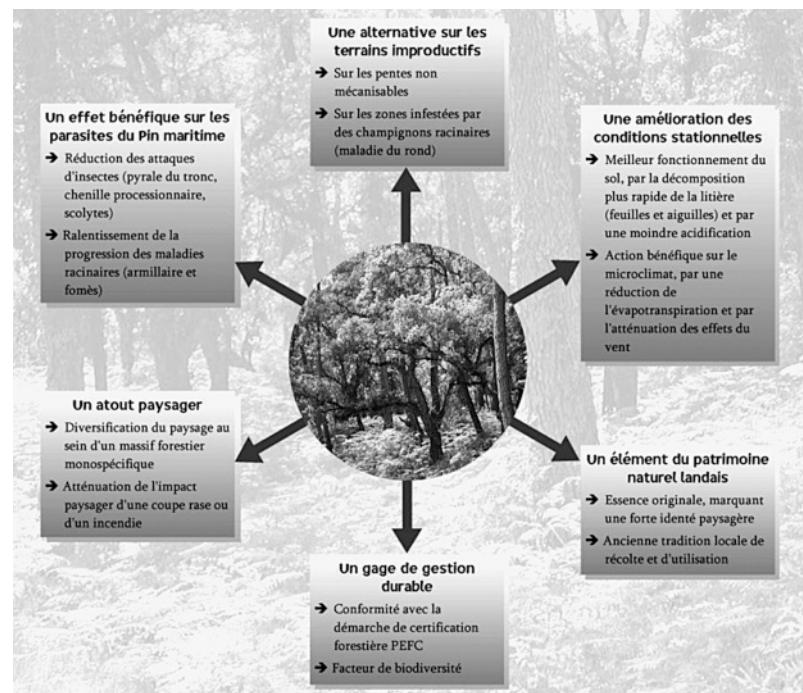
70% de liège surépais



Cette structure est également un lieu d'échange et de dialogue qui rassemble des industriels adhérents, qui crée un lien entre les propriétaires forestiers et les industriels et qui assure les échanges avec d'autres territoires producteurs (Var, Pyrénées-Orientales...)

L'association joue également un rôle de centre ressource pour la filière locale en réalisant par exemple une étude sur la valorisation du liège landais, en assurant un soutien technique aux propriétaires forestiers ou en informant les élèves d'écoles forestières.

Le programme d'action du Liège Gascon évolue chaque année en fonction de l'état d'avancement du développement de la filière, ainsi plusieurs actions ont été menées depuis 2005 : ramassage de glands pour les plantations, sensibilisation du public, études économiques, études techniques...



## Le développement de la filière en Aquitaine, une action en devenir

Beaucoup de travail reste à mener, les emplois dans la filière ainsi que le chiffre d'affaires continuent de diminuer. Les industries sont majoritairement vieillissantes, l'association a du mal à mobiliser les propriétaires forestiers et son action reste fragile en raison du faible nombre de ses adhérents. L'ensemble de ces limites freine le développement de la filière. Les actions menées par l'association restent confidentielles, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs locaux se mobilise pour développer réellement cette filière et l'économie locale qui l'accompagne. Le partenariat avec les acteurs du développement local existe depuis longtemps, l'action des industriels puis du Liège Gascon a été reconnue par la Charte forestière de territoire du Pays Adour Landes Océanes.

Mais c'est à l'occasion de la candidature à la labellisation Pôle d'Excellence Rurale qu'un groupe de réflexion s'est formé autour de cette filière. Ce groupe se compose d'industriels de la filière, des chambres consulaires, de deux Communautés de communes, des organismes forestiers tels le CRPF Aquitaine, la Chambre d'agriculture des Landes ou encore l'Office national des forêts (ONF), d'acteurs de l'économie forestière : coopérative, pépiniéristes, les acteurs de la formation...

Le projet porté par le Pays Adour Landes Océanes a été labellisé en 2011 par l'Etat. La stratégie définie doit permettre de moderniser l'appareil productif local, de sécuriser l'approvisionnement en matière première, de valoriser la filière et de développer la coopération avec d'autres territoires notamment le Lot-et-Garonne. Une réflexion globale a été engagée pour « attaquer » le problème de la filière liège sur tous les plans. On quitte le stade de la remise en production pour inscrire cette filière dans l'avenir.

**Fig. 6 :**  
Extrait du poster :  
Le Chêne-liège dans  
les Landes, un allié  
du sylviculteur  
*Liège Gascon, 2006*

**Photo 3 :**  
La filière liège une filière  
d'avenir, photographie  
prise à l'occasion d'une  
démonstration publique  
de récolte de liège à  
Soustons en 2010  
*Photo Le Liège Gascon ©*





Lucie MATHIEU-  
JENSSONNIE  
Le Liège Gascon  
Quartier Hardy  
40140 SOUSTONS  
leliegegascon@  
wanadoo.fr  
www.leliegegascon.  
org

Le Liège Gascon évolue également en ne réservant plus son adhésion aux seuls fabricants aquitains de liège, toutes les personnes qui le souhaitent peuvent devenir membre de l'association, dans le but de mobiliser davantage les propriétaires forestiers.

La filière aquitaine du liège a encore de beaux jours devant elle, la dynamique est enclenchée, un travail en partenariat avec les acteurs locaux a lieu au quotidien. Ce partenariat entre les acteurs de la filière liège (producteurs et transformateurs) et entre les acteurs du territoire est un élément fondamental pour la réussite future du projet de développement de la filière locale.

## Bibliographie

CPFA, Inventaire de la ressource en liège dans les forêts privées du Marensin, Rapport final, Décembre 2005.

IFN, IFN Départemental Landes, IV<sup>e</sup> inventaire 1999, IFN, 2003

IFN, IFN Départemental Lot et Garonne, IV<sup>e</sup> inventaire 2000, IFN, 2005

Lettre de Emile Nougaro, maire de Soustons, au consul des États-Unis à Bordeaux, le 2 mai 1922, archives de Soustons, dossier 2N31

PUYO Jean-Yves Les suberaies d'Aquitaine : entre enjeux patrimoniaux et relance économique, Sud-Ouest Européen n°30, Toulouse, 2010

L.J.

## Résumé

---

L'exploitation et la transformation du liège se sont développées au XIX<sup>e</sup> siècle en Aquitaine en raison de la proximité des vignobles bordelais et de la présence spontanée de chênes-lièges. Cependant, ce secteur industriel et forestier s'est effondré au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Cette industrie perdure dans la mémoire et le patrimoine, mais peu de personnes savent qu'il existe encore une filière liège à l'heure actuelle dans les Landes et le Lot-et-Garonne. En 2000, six industriels landais ont initié la reprise des récoltes. En 2005 ils se sont groupés au sein d'une association, Le Liège Gascon, pour organiser la remise en production de leur filière. Leur action a été intégrée dans la Charte forestière du Pays Adour Landes Océanes, car jugée nécessaire au développement économique, touristique, environnemental et social du territoire.

Cependant, les actions menées n'ont pas réussi à enrayer la diminution des emplois et du chiffre d'affaire de la filière, cette dernière éprouve des difficultés à se développer. Dans le but d'élaborer une stratégie et un programme de développement, un groupe de personnes s'est réuni à l'occasion de la candidature Pôle d'Excellence Rurale. Ce travail en commun doit permettre de renforcer la filière et d'inscrire l'économie du liège dans une dynamique d'avenir.

## Summary

---

### Cork oak and related industries: a sector with a future

Cork exploitation began in Aquitaine (S.W. France) on an organized basis in the 19th Century due to its proximity to the Bordeaux vineyards. This highly flourishing sector collapsed and, if local memory has preserved the tradition of cork and stripping, the industry has been somewhat marginalized. In 2000, six manufacturers initiated the resumption of cork harvesting. In 2005, they grouped together in an association – "Gascon Cork" – to discuss their raw material, act together and promote their know-how. The issues were incorporated into the *Pays Adour Landes Océanes Forest Charter*.

In the beginning, the cork industry stakeholders worked together but the action undertaken was too specialized to be effective. So a working party made up of public and private organizations (private cork firms situated in the region, local authorities, forest organizations and training organizations) from the network put in place by the Rural Centres of Excellence, met to share a diagnosis and action plan to develop the cork sector in the south of the Landes *département*. This teamwork should strengthen the action of the association, thus helping to make this sector an asset for future territorial development.